

Ils sont vivants!

Tellement vivants que les membres des chœurs Ste-Cécile d'Ardon et Cécilia de St-Séverin ont célébré le chant, le partage et l'amitié durant trois jours d'escapade en Alsace. Visites et dégustations étaient au programme. Mais pas seulement.

Des émotions à vous arracher des larmes, celles du bonheur. Une communion avec les membres de la chorale St-Grégoire qui nous accueillait.

Des liens d'amitié ont été tissés. C'est sûr, les «Grégoriens alsaciens» ne feront pas l'impasse d'une nouvelle rencontre, mais en Valais cette fois.



Un tel séjour ne se limite évidemment pas qu'aux prestations officielles. Il y a eu ces aubades inopinées dans différents quartiers des villages. Le directeur lève sa

baguette «virtuelle», les chorales se rassemblent et nous interprétons des pièces aussi variées qu'inattendues devant des publics à chaque fois comblés.

Un des moments particulièrement forts de cette sortie a été la petite aubade improvisée par notre «Kappelmeister» pour remercier le personnel du restaurant dans lequel nous avons partagé un excellent repas le dimanche soir. Imaginez: serveurs, cuisiniers, plongeurs entourant leur boss, pour nous écouter. Ils sont une famille pluriethnique. Imaginez encore un instant cette fin de soirée colorée de chants d'amour et de paix! Ils sont tous fatigués mais leur visage est transfiguré par les larmes d'émotion. Ciel, que c'est bon! Merci à nos président-e-s, aux comités et à nos hôtes d'un week-end.

Un merci ému à notre directeur pour cette capacité incroyable d'unir les cœurs aux chœurs par son charisme, sa belle sensibilité et sa joie de vivre. Petit clin d'œil également à son suppléant qui nous insuffle les vitamines nécessaires à maintenir le ton.

La fête fut belle. Nous étions bien vivants! (Référence à une pièce choisie par notre directeur.)

Si vous avez envie de vivre de telles sensations, n'hésitez pas à nous contacter info@saintececile-ardon.ch ou sur www.saintececile-ardon.ch

Retour sur la fête des Fallas, le 29 avril 2023

Personne n'aurait parié sur le succès de cette journée vu la météo capricieuse de ce mois d'avril et à notre grand étonnement ce fut: Une année record de tous les points de vue, du nombre de participants, de l'ambiance, des animations etc. Les gens venus des quatre coins de la Suisse sont arrivés le cœur chargé de soleil. Un joli mélange de cultures et de générations ont fait que cette journée a été rythmée d'une belle ambiance, les petits et les grands, tous ont trouvé leur place.

Des démonstrations de danses ainsi qu'un jeune chanteur se sont succédé et ont ravi la foule. La journée se termina en apothéose avec un magnifique et magique feu d'artifice tiré par les Artisans du spectacle ainsi que la crémation de la falla. De petites étoiles brilleront pour longtemps dans les yeux des participants.

Le comité remercie tous les participants, qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette belle journée



festive. Merci pour tous les retours positifs, ceci nous aide à aller de l'avant avec enthousiasme.

Un grand merci à Ivan Parra (de Artesania Germans Parra), artiste de cet art éphémère qui fait le voyage toutes les années pour monter notre falla qui avait comme thème cette année: Les contes.

Rose-Marie Tagliaferri, les Fallas

Mérites sportifs 2022



Le 28 avril 2023, au Hall populaire, l'ambiance était à la fois festive et sportive. Six jeunes gymnastes de la Lizernoise ont obtenu une distinction sportive pour

leurs titres valaisans ou romands, en individuel ou par équipes: Noé Schildknecht, Maëlyne Fort, Maurine Vuillaume, Lola Savary, David Borgazzi, et Axel Evêquoz nous ont ensuite offert une démonstration de leurs talents, en direct. La soirée a également permis de couronner d'un mérite sportif, Christine Lambiel, pour ses 25 ans de comité à la Lizernoise dont 20 ans de présidence, elle qui à la base s'était proposée, «Juste pour dépanner». La soirée a ensuite continué dans la convivialité par un apéro dinatoire avec les familles et accompagnants des gymnastes ainsi que les autorités communales. Vivement l'année prochaine!

*Audrey Carron,
Conseillère communale,
dicastère sport-culture*

Retour sur le combat de reines du 18 mars



Le 18 mars dernier, la commune d'Ardon a eu l'honneur d'accueillir, pour la deuxième année consécutive, le combat organisé par le syndicat des Coteaux du soleil. Lors de cette magnifique journée, les nombreux spectateurs ont pu admirer quantités de joutes acharnées.

Voici les résultats:

Catégorie seconds veaux

Reine: Mesquine de Jean-Daniel Deléglise

2ème: Vinea de Joseph Charbonnet

Catégories primipares:

Reine: Calypso de Justine Jeltsch

2ème: Chelby de Joseph Charbonnet

Catégorie génisses:

Reine: Papillon de Michel Devènes et Serge Pinto

2ème: Tartine de la ferme des Grandes Îles

*Fabrice Carrupt,
Conseiller communal,
dicastère agriculture*



Retour sur Ardon Bouge

Une commune, des sociétés et des citoyens engagés et motivés dans l'organisation, un programme généreux et original, un concept gratuit et destiné à chacun-e, une jolie participation des Ardonnais: tout était réuni pour qu'Ardon bouge!

Cette fête du mouvement a été marquée par des rencontres amicales et sportives, des activités inédites, et d'agréables moments pour la population de tout âge et de toute condition physique. Pour l'occasion, les participant-e-s ont transpiré à l'aquafit, ont été renversant-e-s à l'alphabet sportif, ont dansé avec des mascottes, se sont baladés avec les chiens, ont essuyé des revers au tennis, ont testé leurs connaissances dans des quizz, se sont rencontrés aux balades, ont pointé au crossboule, ont découvert les cours de sports annuels à Ardon et bien d'autres encore ! L'initiative du centre scolaire pour une semaine sans devoirs a pu permettre aux enfants de se dépenser tout en découvrant ces activités. Ensemble, nous avons cumulé 273'852 minutes d'activités sportives, durant ces 14



jours! Bravo à chacun-e pour votre fervente implication et participation ainsi que pour toutes ces interactions et cette cohésion qui en ont émané!

En route pour la 10e édition d'Ardon Bouge, qui réservera à coup sûr son lot de surprises!

Infos pratiques:

ASOA - Place St-Jean, 1957 Ardon

www.ardon.ch

(>événement), www.duelintercommunalcoop.ch

Les Puffs, ces nouvelles cigarettes électroniques

L'ASOA (Animation socioculturelle d'Ardon), Prév'Ardon et Promotion Santé Valais ont organisé deux soirées à but préventif sur cette cigarette électronique très populaire auprès des jeunes dès 10-12 ans déjà.

La soirée préventive destinée aux pré-adolescents a fourni de nombreuses informations sur ces produits, les outils marketing et les dangers liés à leur consommation. Les intervenants ont notamment mis en évidence le fait qu'une Puff de 800 taffes équivaut à 2 paquets de cigarettes et demi.

Suite à cela, l'ASOA et Prév'Ardon (sous-commission communale à mission préventive) ont jugé pertinent d'informer et prévenir également les parents. Lors de cette soirée, une photo a été présentée aux parents avec différents objets colorés, parmi lesquels les Puffs étaient dissimulées. Les parents ont eu du mal à les distinguer des autres objets, soulignant ainsi la difficulté de repérer ces cigarettes électroniques dans les affaires de leurs enfants.

Les intervenants de Promotion Santé Valais ont également relayé une information importante lors de ces soirées préventives: la Chine, principal producteur de Puffs, a décidé de retirer ces cigarettes électroniques du marché national. Cette décision soulève des questions sur les composants présents dans ces produits,

qui ont poussé leurs créateurs à les bannir de leur propre marché.

Au-delà de la question de la composition des Puffs qui reste floue, ces soirées préventives ont permis de sensibiliser et d'informer les participants sur ces produits de plus en plus populaires auprès de la jeunesse et de créer un espace de discussion.

- Une puff = 45 à 200 cigarettes
- Puff = 2% de nicotine de synthèse / Cigarette = max. 1.7% de nicotine naturelle
- Coût: entre 8 et 15 francs
- Indétectable: Arômes fruités, colorées, sans traces odorantes, ces produits se confondent avec les rouges à lèvres et surligneurs
- Contient notamment de la nicotine synthétique, beaucoup plus addictive que la nicotine naturelle
- Danger environnemental: elle est jetable et n'est pas recyclable.
- Composée d'une batterie au lithium-> Pas à la poubelle, ni par terre mais à ramener dans les déchetteries pour déchets spéciaux!
- Fabriquée et interdite en Chine, sans standards de qualité

Un livre de contes et comptines interculturels

Ce livre contient des contes fabuleux, des histoires de vie et des comptines, racontés généreusement par 50 habitant-e-s d'Ardon, en français ainsi que dans 12 autres langues.



Les familles d'Ardon ont livré une part de leur histoire à travers les contes et comptines qui ont marqué leur enfance. Ce recueil les propose en langues étrangères et traduits en français, ainsi qu'en audio pour les personnes qui souhaitent se familiariser avec les sons des différentes langues. Les familles ont également mis leur créativité à contribution en proposant des bricolages simples à réaliser, en lien avec leur histoire.

Ce sont au total 37 histoires à savourer et à partager autour de moments de lecture, de chants et de bricolages. Ce livre est fait pour que tout le monde y trouve son plaisir dans la découverte des contes et des langues, à sa manière.

Ce recueil d'histoires en faveur de la diversité culturelle a été inauguré durant la Semaine d'Action Contre le Racisme et le Weekend des Bibliothèques le 25 mars. L'inauguration a rassemblé une centaine de personnes, venues écouter la conteuse Christine Métrailler ainsi que les participant-e-s du livre.

Un moment magique, fort en émotions, qui a mis en valeur le partage interculturel, la beauté des langues et la générosité des personnes présentes.

La Bibliothèque en fête

Cette année, la Bibliothèque célèbre déjà ses 20 ans! Afin de bien marquer ce passage, diverses manifestations vous seront proposées dont un samedi entier de festivités.

Réservez donc, d'ores et déjà, le samedi 14 octobre 2023 et rejoignez-nous pour découvrir toutes nos surprises et souffler nos bougies. A tout bientôt pour découvrir le programme et fêter avec nous.

Les histoires voyagent et se transmettent depuis toujours, d'abord grâce à la tradition orale, puis écrite, chantée et animée. Ce livre souhaite continuer à les faire voyager et découvrir.

Il est à emprunter et à acquérir à la bibliothèque d'Ardon (Fr. 15/pce).



Un énorme merci :

- aux participant-e-s et aux communautés étrangères pour leur implication
- à la bibliothèque, au centre scolaire, à l'ASOA, aux relecteurs-trices, au Bureau des Candidats Réfugiés et à l'imprimerie des Biolles pour leur collaboration
- à la Commune d'Ardon, au service régional à l'intégration et au Programme d'Intégration Cantonal qui ont donné les moyens à ce projet de se concrétiser
- à toutes les personnes qui ont et qui vont voyager à travers ce livre et ces histoires

Contact et information: Cynthia Epiney – www.ardon.ch - asoa@ardon.ch – 079 586 29 74

Top Ten

Marini
Noir burlesque
Polar en bande dessinée

Curin, Théo
La chance de ma vie:
J'ai fait de ma différence
une force - Témoignage

Dufour, Anne
Le guide Leduc des huiles
essentielles pour toute
la famille

Eltchinger, Laurent
Mets de l'eau dans ton vin!
Policier - valaisan et viticole

Da Empoli, Giuliano
Le mage du Kremlin
Biographie romancée

Ferré, Christophe
La Disparue de Belle-Ile
Mystère

Weil, Sylvie
Chez les Weil: André et Simone
Biographie

Ledig, Agnès
Un abri de fortune - Feel good

Lesley, Kara
Le défi - Thriller

Da Costa, Melissa
Les femmes du bout du monde
Roman psychologique

Nonagénaires



Henriette Monnet-Sermier est originaire d'Arbaz où elle est née. C'est l'aînée de 6 enfants (5 filles et 1 garçon). Elle a suivi sa scolarité primaire dans son village puis a fréquenté l'école ménagère de Sion.

Pour aider la famille, dès son adolescence, Henriette a gagné

la plaine pour travailler la vigne chez des propriétaires de Vétroz et St-Pierre-de-Clages. Puis son oncle et sa tante: Henri et Marie Bonvin l'ont engagée en tant que sommelière, d'abord au buffet de la gare de St-Pierre ensuite au café central d'Ardon.

Elle a connu alors Michel Monnet, jeune peintre en bâtiment avec qui elle a fondé une famille en 1953. De leur union sont nés trois enfants. Femme au foyer, Henriette a élevé ses 3 enfants tout en apportant une aide primordiale aux travaux des vignes familiales alors que Michel se consacrait principalement à la gestion de son entreprise de gypserie-peinture. En 2014, elle a la tristesse de perdre son mari et est restée seule dans la villa familiale devenue trop grande pour elle.

En 2021, elle a décidé de rejoindre le Foyer Haut-de-Cry où elle réside aujourd'hui. C'est une maman, grand-maman et arrière-grand-maman encore pleine de vie et d'entrain que sa famille a plaisir à choyer.



Giacomo Pomelli Notre cher papa Jacques (Giacomo ou Mino) Pomelli a fêté ses 90 ans le 12 février dernier.

Né en 1933 à Naples, il grandit à une époque difficile marquée par la guerre. Il étudie à l'Université de Naples et lors d'une visite en Suisse, il fait la connaissance

d'Evelyne Guex, fille des boulangers d'Ardon. Par amour, il décide de quitter sa terre natale pour se marier et élever leurs trois filles Valérie, Stéphanie et Victoria. Il s'intègre alors dans la vie villageoise en étant membre de diverses sociétés locales, comme les Samaritains, la Gym Homme et le Tennis club. Il travaille durant de longues années chez Gétaz Romang à Sion où il est dessinateur de cuisine. Il passe la majeure partie de ses temps libres à transformer la maison familiale de la rue du Château à Ardon. Quelques années avant l'âge de la retraite, il perd son épouse Evelyne. Il continue malgré tout d'avancer en s'intéressant notamment à l'informatique et en prenant des cours d'anglais en ligne. Une dizaine d'années plus tard, il retrouve le bonheur en compagnie de Christiane qui est encore à ses côtés aujourd'hui.

Très cher papa, nous voulions profiter de cette occasion pour te dire combien nous sommes fiers de toi et combien nous t'aimons. Nous te souhaitons d'être encore heureux et comblé pour les années à venir, entouré de Christiane, de tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

L'association des Cartons du Coeur Ardon-Vétroz-Contthey

Cette association repose sur une petite équipe de bénévoles, bienveillants et dynamiques, emmenée par Xavier, Sr Isabelle-Marie et Dominique et sur un comité compétent: Coralie la secrétaire, Alexandre le caissier, Laetitia la présidente.

L'association c'est aussi:

- Une collaboration précieuse et amicale avec la paroisse et la commune d'Ardon qui lui a permis d'emménager dans un nouveau local en automne 2022.
- Le soutien des magasins de proximité de tous les villages qui accueillent généreusement nos caddys pour assurer le remplissage de nos étagères.



- Un budget de Fr. 10'000.- par année pour l'achat des produits ou pour compléter nos réserves.

En 2022, l'association a fait 140 cartons.

Merci à vous tous et vous toutes de continuer à soutenir cette association. IBAN CH74 8080 8005 0852 4472 4. cartonsducoeur@paroisses-coteaux.ch

Nouvelle loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau



La nouvelle loi sur les dangers naturels et l'aménagement des cours d'eau (LDNACE), adoptée par le Grand Conseil le 10 juin 2022, est entrée en vigueur le 1er janvier 2023.

Cette loi induit des changements pour les propriétaires privés dont les bâtiments sont situés hors zone à bâtir. Ils sont désormais responsables de leur propre sécurité lorsqu'ils y résident et y accèdent.

La gestion intégrée des risques est un des principes de base de la nouvelle loi. Il s'agit de combiner de manière optimale et efficace les mesures constructives, de planification, d'organisation et de prévention, en tenant compte de tous les types de dangers naturels et en impliquant tous les acteurs concernés (autorités, propriétaires d'infrastructures, population).

Dans ce contexte, des changements pour les propriétaires privés dont les bâtiments se situent hors zone à bâtir ou hors des petites entités urbanisées (zones de hameaux et de maintien de l'habitat rural) ont été apportés. La nouvelle loi renforce et clarifie la responsabilité individuelle des propriétaires privés.

Ceux-ci sont désormais responsables de leur propre sécurité lorsqu'ils accèdent et résident dans des bâtiments en dehors de la zone à bâtir ou hors des petites entités urbanisées.

Pour la commune d'Ardon, cela concerne les propriétaires:

- Des bâtiments situés dans la zone agricole
- Des bâtiments situés dans la région d'Isières et de la vallée de la Lizerne jusqu'à la Grand-Dzeu.

La commune d'Ardon quant à elle est compétente pour la zone à bâtir et la zone industrielle. Par conséquent, en dehors de ces zones, elle n'a pas l'obligation d'assurer la sécurité des personnes qui s'y trouvent.

Les recommandations à suivre et les mesures de protection à adopter par les propriétaires privés hors zone à bâtir sont publiées par le Service des dangers naturels sur son site internet:

<https://www.vs.ch/fr/web/sdana/loi-sur-les-dangers-naturels-ldnace->

Elles leur permettent de trouver des réponses concernant la manière dont ils doivent agir pour assurer leur sécurité face au danger qui peut les concerner (danger d'inondation, géologique ou autres).

Un courrier personnel sera adressé aux propriétaires concernés par l'administration communale.

*Yves Gaillard
Conseiller communal
Président des commissions
communale et intercommunale
de sécurité publique*

Décisions et informations du conseil communal

Projet d'irrigation avec lutte contre le gel par aspersion dans le secteur du Grand-Bochat

Le conseil communal a pris connaissance de l'approbation de ce projet par les propriétaires de vignes, à la majorité des surfaces, et de la création officielle du syndicat d'entretien et d'exploitation. Les coûts à la charge de la commune se monteront à environ fr. 200'000.-.

Mise à jour de la carte de danger chutes de pierres et éboulements dans la zone à bâtir

Le conseil communal a mandaté le Bureau Beg SA sur la base de son offre de fr. 22'593.30.

Responsable d'équipe aux Travaux publics

Le conseil communal a nommé M. Mario Videira Dos Santos en remplacement de M. Alexandre Delaloye qui fera valoir son droit à la retraite au 1er juillet 2023.

Etude préliminaire du potentiel de captage de la source de la Bovanche

Le conseil communal a mandaté le Bureau Beg SA sur la base de son offre de fr. 17'738.20. Un retour est attendu dans le courant de l'été.

Dicastère Energie

Le conseil communal a approuvé le transfert de ce dicastère de M. Stéphane Pannatier à Mme Dominique Burrin. Mme Sophie Delaloye rejoindra la commission du même nom.

Police

Le conseil communal a approuvé le principe d'uniformiser les indemnités des agents de police d'Ardon, Chamoson, Vétroz et Conthey sur la base des directives de la police cantonale.

Local du feu

Le conseil communal a pris connaissance de la mise en

place d'un groupe de travail afin d'étudier la construction d'un nouveau local du feu pour les communes d'Ardon, Vétroz et Conthey.

Piscine du Botza

Le conseil communal, à l'instar des municipalités de Vétroz, Conthey et Sion, a accepté d'allouer un soutien financier à la bourgeoise de Sion pour l'exploitation de la piscine du Botza en 2023. Le montant concernant Ardon s'est élevé à fr. 5'000.-.

Réfection de la route du Revis

Le conseil communal a adjugé les travaux à l'entreprise Evéquo SA au prix de fr. 218'000.65 Les travaux seront effectués en totalité en 2023 et non en 2 étapes comme prévu initialement.

Genedis

L'assemblée générale du 19 avril dernier a approuvé l'entrée de la commune dans l'actionariat de la société. Autre point traité actuellement avec Genedis, la pose de panneaux solaires sur le toit de la nouvelle salle de gym.

Changement du fournisseur du logiciel de Journal de police

Le conseil communal a donné mandat à la société Bar informatique, tout comme les municipalités de Chamoson, Vétroz et Conthey.

Gare CFF

Le conseil communal a pris connaissance que le passage de l'EuroCity différé de quelques minutes rendra impossible la desserte des arrêts de Chamoson et d'Ardon par les trains RegionAlps, à chaque circulation de l'EC. De fait, 3 trains en direction de Brig et 4 en direction de Martigny devront être supprimés. Selon les statistiques de fréquentation, peu de voyageurs seront impactés aux heures concernées.

Bienvenue à nos nouveaux collaborateurs!

Olivier Roduit

Employé aux Travaux publics
Loisirs: randonnée, ski, nature



Emmanuel Roh (CDD)

Employé aux Travaux publics
Loisirs: tir sportif, pêche, trial 4x4, ski



Claude François Max Muller

Responsable des couverts
Loisirs: passionné de vin, cuisine, cigare, billard et de randonnées

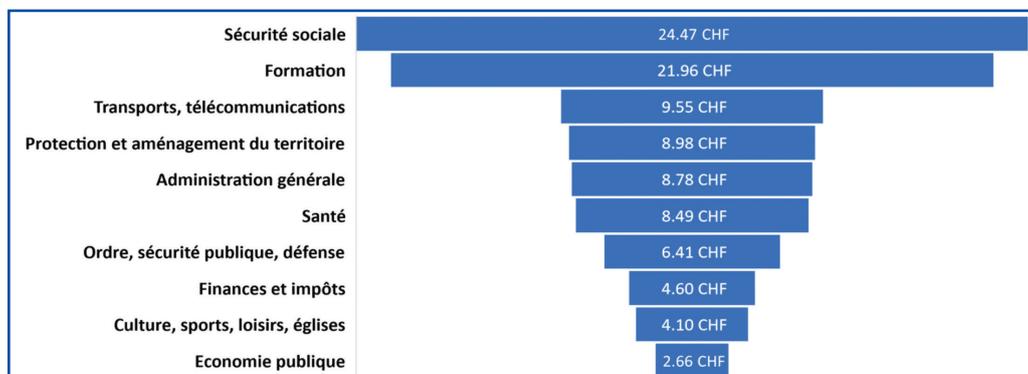


Vincent Délèze

(engagé par Conthey - 20 % à Ardon)
Educateur de rue
Loisirs: football, course à pied, joueur Yu-Gi-Oh !



Pour 100 francs dépensés la commune a consacré:



Année de référence: 2022

24.47

pour la prévoyance sociale avec notamment le financement:

les structures d'accueil et les mamans de jour
de l'animation socio-culturelle ASOA
des mesures de curatelle éducative
des prestations complémentaires AVS/AI
de la participation communale aux institutions sociales et pour handicapés
de l'aide sociale aux personnes en situation précaire

21.96

pour la formation avec notamment le financement:

des fournitures et du matériel scolaires, des activités sportives et culturelles des élèves des écoles primaires
des frais d'écologie des élèves du Cycle d'orientation
des frais de transports des élèves du Cycle, du 2ème degré ainsi que des apprentis
de la participation communale aux écoles spécialisées

9.55

pour les transports et télécommunications avec notamment le financement:

de l'entretien des routes communales et cantonales
de la participation aux transports publics

8.98

pour la protection de l'environnement et l'aménagement du territoire avec notamment le financement :

des frais pour la fourniture de l'eau potable
de l'assainissement des eaux usées
du traitement des déchets
de la gestion des dangers naturels

8.78

pour l'administration générale avec notamment le financement:

des frais d'entretien des bâtiments administratifs (hall populaire, Pontaise, maison de commune)
des salaires et charges sociales du personnel de l'administration
des frais d'imprimés et autres informations aux citoyens
des salaires et charges sociales des autorités

8.49

pour la santé avec notamment la participation communale:

aux frais du Centre médico-social (CMS) et (EMS)
aux frais dentaires des moins de 16 ans

6.41

pour l'ordre, la sécurité publique et la défense avec notamment le financement:

du corps de la police municipale et du corps des sapeurs pompiers de la Lizerne
de la participation communale à l'APCA
de l'Etat-major en cas de catastrophe (EMCR), de la protection civile et des abris PC

4.60

pour les finances et les impôts avec notamment le financement :

de l'entretien des bâtiments du patrimoine financier de la commune
des différents frais et intérêts bancaires
du contentieux et des pertes sur débiteurs

4.10

pour la culture, le sport, les loisirs et les églises avec notamment le financement:

de la bibliothèque
des subventions aux sociétés locales
de l'entretien des lieux de détente (skate-park, terrain football...)

2.66

pour l'économie publique avec notamment le financement:

de l'irrigation des surfaces en zones agricoles et de l'entretien du réseau d'irrigation
de la protection des cultures des cerises, des frais de lutte contre la flavescence dorée

Dominique Burrin
Vice-présidente

10 La Commune

Mathias Delaloye - Président du Grand Conseil et 1^{er} citoyen du canton pour une année

Le 3^{ème} Ardonnain... mais le plus jeune de l'histoire du Grand Conseil

Comme le disait l'écrivain français Pierre Corneille: «Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ». Après Abel Delaloye en 1919 et Yves-Gérard Rebord en 2000, Mathias Delaloye honore une nouvelle fois la commune d'Ardon en devenant à 32 ans le plus jeune président de l'histoire du Grand Conseil valaisan.

Une élection sous forme d'un vrai plébiscite

Salle du Grand Conseil valaisan, vendredi 12 mai 2023, 09h40 ...

Bulletins délivrés 128

Bulletins rentrés 128

Bulletins blancs 4

Bulletins nuls 0

Bulletins valables 124

... est élu Président du Grand Conseil Valaisan, Mathias Delaloye par 124 voix, un vrai plébiscite!

Un homme proche de la terre

«L'agriculture est la base de la civilisation» ce propos évoqué par Mathias Delaloye donne le ton sur l'homme, ses idées politiques et sa volonté de mettre en avant le monde agricole qu'il estime parfois laissé pour compte. A la tête de l'entreprise familiale, il montre qu'il n'est pas uniquement un œnologue mais également un chef d'entreprise disposé à mettre ses connaissances de management et de gestion au profit de la collectivité publique.

Une réception à la hauteur de son engagement

C'est avec honneur et fierté que la commune d'Ardon a reçu au pied du coteau d'Ardon et de ses vignes son nouveau président du Grand Conseil dans un esprit convivial et festif.

Une messe chantée par le Chœur-mixte Sainte-Cécile, un cortège ouvert par le peloton d'honneur de la police cantonale et animé musicalement, en grande première, par la fanfare ad hoc Cécilia et Helvetia, a conduit les quelques 500 invités sous la tente pour le traditionnel banquet officiel. Les vins du banquet ont généreusement été offerts par l'Interprofession de la Vigne et du Vin (IVV) qui a mis en lumière 5 jeunes encaveurs valaisans.

C'est dans le cadre du fraîchement agrandi centre scolaire de Cordé que la commune d'Ardon a officiellement accueilli son nouveau Grand Baillif sous les drapeaux et aux chants des élèves de notre école.

Une soirée villageoise animée par un concert du groupe Anach Cuan et Mike le troubadour a rassemblé les Ardonnains autour de quelques bons verres et autres mets concoctés par nos sociétés locales.



Félicitations Mathias pour ton parcours, merci pour ton engagement et plein succès dans tes activités présidentielles ainsi que pour tes défis politiques à venir.

*Yves Gaillard
Conseiller communal
Président du comité d'organisation
de la réception*

Mobilité douce, des vélos en libre-service

La commune d'Ardon, membre de l'Agglo Valais central, s'est dotée de vélos en libre-service depuis le 1er mai tout comme 12 autres communes de l'Agglo.

Cette offre permet d'étoffer les solutions de mobilité durable que Ardon a à cœur de développer et de promouvoir.

Situées dans des endroits stratégiques, vers le Hall populaire, à la rue des Proz-Serins et à l'avenue de la gare, les stations d'Ardon permettent de rejoindre les communes de Vétroz, Conthey, Sion et même Sierre ou Salquenen.

Le réseau du Valais central compte actuellement 60 stations et environ 250 vélos mais sera amené à se développer.

A noter que près de 70% des vélos sont équipés d'une assistance électrique pour répondre aux contraintes de la topographie.

Le réseau est exploité avec le système Velospot de la société Publibike et les inscriptions et achats se font



soit sur l'application mobile, soit sur le site internet de Velospot.

Après l'inscription, le client peut déverrouiller le vélo de son choix via son smartphone, par code ou carte RFID et peut le restituer dans n'importe quelle station du réseau.

Astuce ECO - L'eau est un bien précieux

Les pommeaux de douche à économie d'eau sont un moyen simple et efficace d'économiser de l'eau, de l'énergie et de l'argent.

Cela permet ainsi aux ménages utilisant de l'énergie fossile pour leur production d'eau chaude (mazout ou gaz naturel) de réduire considérablement leurs émissions de CO₂.

Un pommeau de douche économique consomme 7 litres par minute, voire moins, tout en restant efficace. Pour une douche de 10 minutes, on consommera donc:

- 70 litres avec un pommeau économique
- 100 à 150 litres avec un pommeau classique

PARTICIPEZ AU PROJET

Généralisation des pommeaux de douche à économie d'eau. Les particuliers peuvent commander un pommeau de douche à économie d'eau d'une valeur de 37.- à un tarif préférentiel de fr. 10.-.

Commande et informations sous:
<https://ecodouche-co2.ch/ardon>



12 Communication

Un nouveau site pour mieux répondre à vos besoins

Vous l'aurez sans doute constaté, le site internet de la commune d'Ardon a fait peau neuve.

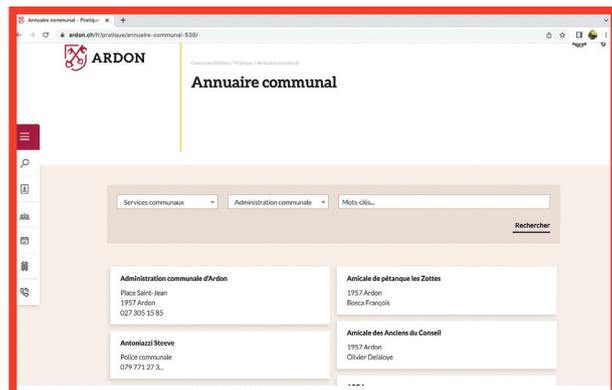
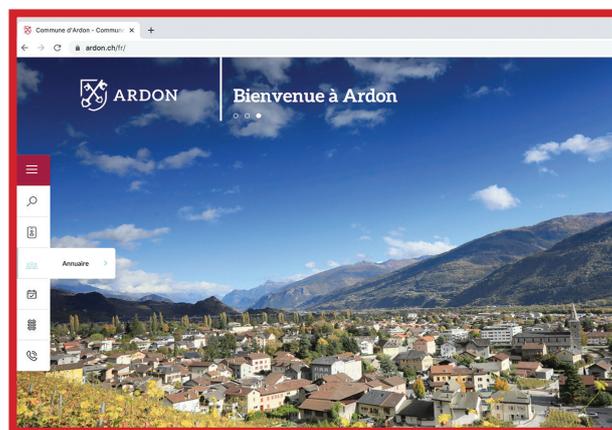
Après plusieurs années passées dans une ancienne présentation, il était temps de remettre au goût du jour notre site internet. C'est désormais chose faite. Un gros travail a été réalisé pour que les informations pertinentes soient accessibles plus facilement. Le site, dans son ancienne version, n'était pas facilement utilisable sur appareils mobiles, ce n'est désormais plus le cas. La part belle est également faite aux photos et aux photographes de talent dont vous pourrez admirer le travail en plein écran.

Vous trouverez comme principale nouveauté un annuaire qui permet de centraliser toutes les coordonnées de l'administration et l'annuaire des sociétés locales.

La nouvelle présentation permet également de mettre plus de nouveautés en avant et le calendrier des événements vous permettra de constater qu'il se passe toujours des choses intéressantes à Ardon.

Dans l'onglet de droite, vous trouverez les points d'accès principaux.

Le menu a également été entièrement revu et peut être consulté sur une seule page en cliquant sur la touche rouge en dessus de la loupe.



Nous vous souhaitons une bonne expérience de navigation sur notre site et espérons que vous trouverez tout ce qu'il faut savoir sur notre village.

*Audrey Carron
Conseillère communale
discastère communication*

Agenda 2023 - 2ème semestre

dates	société	manifestation	lieu				
23.06.23	Parents élèves	fin des Ecoles	Couvert de la Cerise	14.10.23	Bibliothèque	20 ans	Bibliothèque
01.08.23	Commune	Fête nationale	Couvert de la Cerise	21.10.23	Marathon des Saveurs		devant la Pontaise
21.08-02.09.23	Tennis Club	tournoi des doubles	Club house tennis	28-29.23	FC	Jass	Pontaise
08.09.23	FC	Jass	Pontaise	05.11.23	Ludothèque	loto enfants	Salle de la Coop
15.09.23	APEA	Open Air Cinéma	Couvert de la Cerise	01.12.23	FC	Jass	Pontaise
06.10.23	FC	Jass	Pontaise	10.12.23	Fanfare Helvétia	Loto	Pontaise
07.10.23	Chœur Mixte	soirée retrouvailles	Salle de la Coop				